



Groupe de Réflexion et d'Évaluation
de l'Environnement des Nouveau-nés

PORTAGE EN PEAU À PEAU DU NOUVEAU-NÉ

Le peau à peau consiste à porter le bébé nu contre la peau d'un de ses parents. Il peut être réalisé dès la naissance. Sa pratique apporte bien des avantages pour les bébés comme pour les parents, mais doit être réalisée en toute sécurité.

Quelles sont les bases scientifiques de sa pratique
au moment de la naissance et en service de néonatalogie ?

ARGUMENTAIRE

Argumentaire scientifique rédigé par C. Zaoui-Grattepanche, P. Kuhn et V. Pierrat après analyse bibliographique de 6 méta-analyses et de + de 50 articles complémentaires, réalisée en 2014 et réactualisée en janvier 2017. Relecture et validation en 2018 par le GREEN /SFN.

Le peau à peau à la naissance

Dès la naissance, 9 étapes du **comportement du bébé en peau à peau** contre sa mère ont été décrites : cri de naissance, récupération, éveil, activation, action de ramper, découverte du sein, tétée et endormissement.

Le peau à peau dès la naissance est **bénéfique** pour la stabilité glycémique et la régulation de la température corporelle du bébé.

Quand il est réalisé contre la maman, il **favorise l'allaitement**.

En peau à peau, le bébé **pleure moins** et s'endort plus rapidement.

Du côté des parents, le peau à peau précoce favorise l'instauration d'un lien d'attachement de bonne qualité avec leur bébé.

Une **position du bébé et une surveillance adaptées** sont nécessaires pour éviter la survenue de malaises graves, très rares (moins de 5/100 000 naissances en France) mais toujours possibles.

Le peau à peau en néonatalogie

En peau à peau, le bébé prématuré garde une **bonne stabilité cardio-respiratoire** et une **bonne température**. Il dort plus longtemps et plus profondément. La **maturation du sommeil** est meilleure.

Le peau à peau est efficace pour **lutter contre la douleur**.

A long terme, les bébés ayant été portés en peau à peau présentent un **meilleur développement cognitif et émotionnel**.

Le peau à peau soutient l'**allaitement maternel**, favorise l'**attachement** parents/bébé et **diminue le stress parental**.

Le peau à peau pourrait protéger le bébé des infections en stimulant sa colonisation bactérienne naturelle. Il doit être réalisé dans le **respect des règles d'hygiène habituelles**.

Il est **possible et bénéfique** de faire du peau à peau pour les **bébés très fragiles** (grands prématurés et/ou avec une aide respiratoire).

Le moment du **transfert de l'incubateur vers les parents** reste un moment délicat tant au niveau de la stabilité cardio-respiratoire que de la thermorégulation.

RECOMMANDATIONS

1. Le peau à peau est recommandé dès la naissance **pour tous les nouveau-nés** sains et pour les bébés prématurés et ou malades, dès que possible et sous surveillance adaptée.
2. La **position correcte du bébé** contre son parent, bébé en position ventrale, contre le torse de son parent, **tête et voies aériennes supérieures dégagées**, parent en position semi assise, est indispensable pour la sécurité du bébé.
3. La **surveillance du bébé en peau à peau** dans les moments qui suivent la naissance est fondamentale.
4. Chaque équipe doit **informer les parents** des bénéfices et des modalités de réalisation du peau à peau, **les soutenir**, et instaurer une **procédure** adaptée de sécurité et de surveillance.
5. Chez le **nouveau-né extrêmement prématuré ou intubé**, une **évaluation de sa stabilité** permet, ou non, la réalisation du peau à peau dans un environnement soutenant. Sa pratique nécessite l'expertise de l'équipe et repose sur des procédures de transfert et de surveillance adaptées.

ALLER + LOIN

Les bénéfices du peau à peau, ses limites et les stratégies de sa mise en place, sont bien établis et en font la « **meilleure place possible** » pour un nouveau-né, **aussi bien à la naissance qu'en néonatalogie**.

Une position correcte du bébé contre son parent et un accompagnement bienveillant permettront que le peau à peau se déroule **en toute sécurité**.



Pour accéder
au **texte court**

Pour accéder
au **texte long**

